

Image not found or type unknown



Courrier concernant un proces verbal

Par **patcoeur33**, le **27/09/2010** à **13:45**

Bonjour, j'aimerais savoir si lorsque un huissier vous établit un proces verbal de carence il a le droit de vous reclamer une somme apres merci de me repondre en urgence je suis au RSA et un huissier ma fait un proces verbal de carence car je n'ai pas les moyens de rembourser une somme de 9004,98 euros hors a ce jour il me reclame la somme a t il le droit